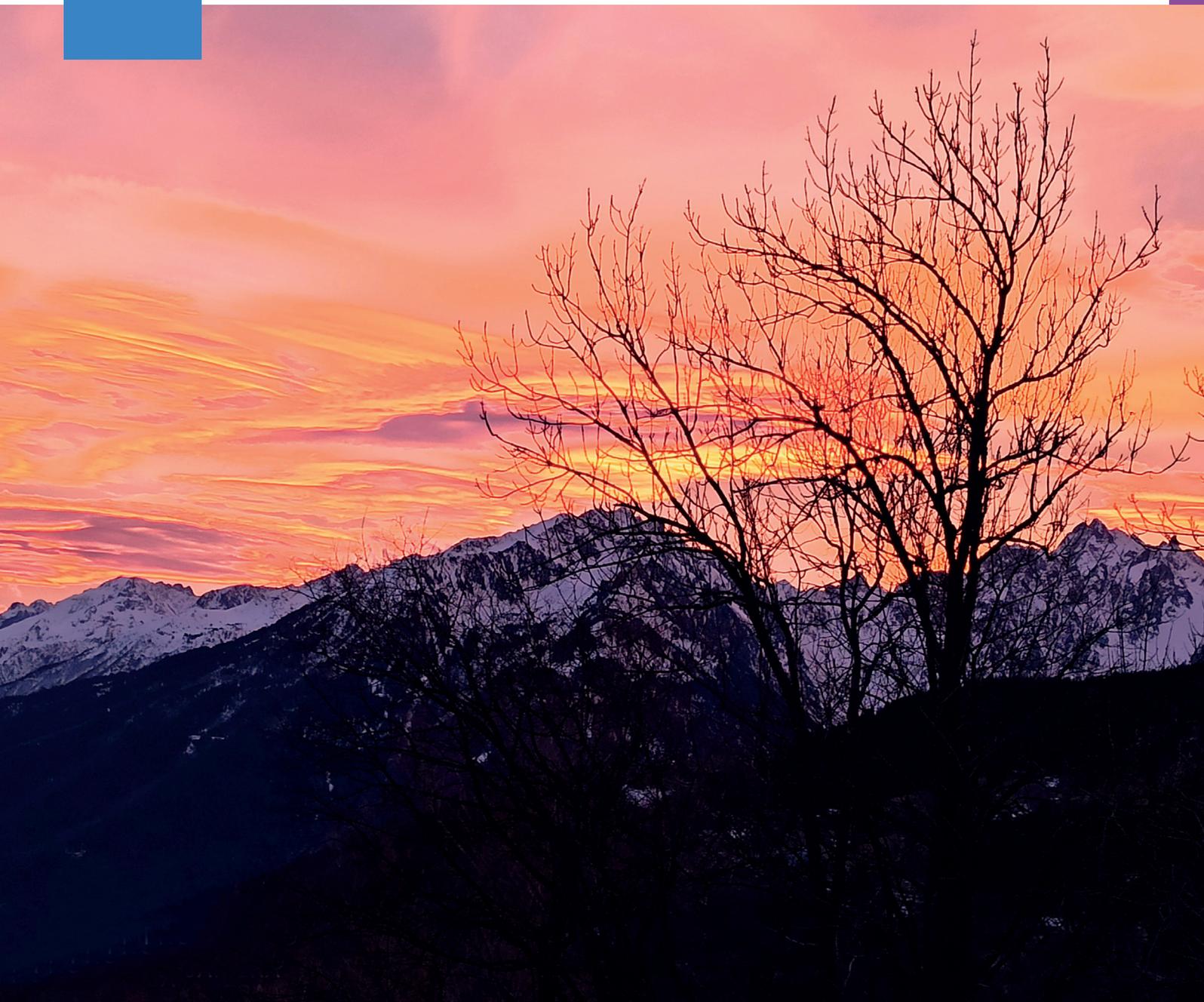


# Territoire 4C

Informations  
de la Communauté  
de Communes  
du Canton  
de La Chambre

N°3  
janvier  
2023



Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre



# Sommaire

# Edito

Edito .....	p1
Faisons connaissance avec La 4C.....	p2
Qui sont vos élus.....	p3
Affaires sociales .....	p4
Tourisme & Agriculture .....	p5
Petite enfance, Enfance & Jeunesse.....	p6 et 7
Développement économique .....	p8 et 9
Mobilité, Développement durable et GEMAPI .....	p10, 11 et 12
Arts & Culture .....	p13
Faisons connaissance avec l'ADMR .....	p14
En Bref .....	p15 et 16
Le Budget.....	p17



## Directeur de publication

Bernard Chêne

## Conception et impression

Mac Imprim.VLD  
06 23 88 08 78

## Redaction et photos

Michèle Nony  
Catherine Bouchage  
Danièle Favre Bonte  
Séverine Budon

## Parution Annuelle

4 500 exemplaires

En ce début d'année, il est de tradition de souhaiter à chacune et chacun de s'accomplir selon ses souhaits tout en espérant un monde meilleur. C'est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de se pencher sur les projets qui nous animent pour l'avenir.

Après la crise sanitaire, l'année 2022 avait démarré sous de meilleurs auspices laissant entrevoir une embellie. Malheureusement, les événements climatiques et géopolitiques ont bouleversé de nombreux repères et impactent l'ensemble des acteurs de la société. La 4C, comme toutes les collectivités, n'est pas épargnée. Mais ces changements sont une motivation de plus pour poursuivre nos objectifs de rendre notre territoire plus attractif, plus accueillant pour nos familles, nos enfants, nos aînés, nos associations, nos entreprises, nos agriculteurs, commerçants et artisans.

A ce titre, je tiens à saluer l'engagement des élus communautaires pour soutenir les projets de la 4C.

### L'aménagement de la zone d'activité économique du Vornay.

Située à l'entrée du territoire de la 4C, sur la commune de La Chapelle, cette zone méritait d'être mise en valeur. Les deux bâtiments, qui au fil des années se sont délabrés, vont laisser place à une usine de production de voussoirs, le temps de la construction du tunnel du Lyon Turin. Cette implantation temporaire a été conçue de manière à être ensuite soit réaffectée pour d'autres activités, soit démantelée pour laisser la place à des bâtiments de plus petite taille.

### A l'horizon 2025, une maison de santé pluridisciplinaire, une résidence pour personnes âgées autonomes et une résidence pour personnes handicapées vieillissantes.

Bien vivre sur notre territoire est une préoccupation majeure des élus de la 4C. Depuis le début de la nouvelle mandature, nous avons engagé une réflexion afin de créer une maison de santé pluridisciplinaire qui accueillera des médecins, des infirmiers, des dentistes, des kinésithérapeutes, ainsi que d'autres professions paramédicales et une résidence pour personnes âgées autonomes afin de préserver l'enracinement de nos aînés. L'association Deltha-Savoie a également souhaité participer à ce projet en créant une résidence pour personnes handicapées vieillissantes. L'ancienne gendarmerie de La Chambre, rachetée par la 4C, devra faire l'objet d'une extension afin d'accueillir ces structures. Un concours d'architecture sera très prochainement lancé afin que nous puissions réaliser ces travaux, qui je l'espère seront terminés en fin d'année 2025. La concrétisation de ce projet est le fruit de la remarquable collaboration entre les professionnels de santé, la direction de l'EHPAD, les membres de la commission des affaires sociales et des représentants de l'association Deltha-Savoie.

### Un lieu de ressources pour nos jeunes

En 2023, nous lancerons la création d'un espace jeunesse, à proximité du collège, afin de pouvoir accueillir les collégiens, proposer des ateliers périscolaires et d'aide aux devoirs, permettre aux jeunes d'engager des démarches de projets afin de créer une ouverture sur le monde. Ce lieu permettra également de favoriser l'implication des parents dans les instances du centre social DECLICC en créant un espace libre et visible dédié à la jeunesse du territoire de la 4C.

Au travers de ce bulletin, vous découvrirez également quelques-unes des nombreuses actions menées au quotidien par votre communauté de communes.

**Bernard CHÊNE, président de la 4C**

# Faisons connaissance avec la 4C

**La Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) a été appelée ainsi en raison des 4 C qui forment son nom.**

Elle réunit les 12 communes de l'ancien canton de La Chambre :

La Chambre - La Chapelle - Les Chavannes en Maurienne - Notre-Dame du Cruet - Saint-Alban des Villards - Saint-Colomban des Villards - Saint-Avre - Saint-Etienne de Cuines - Saint François Longchamp (dont Montaimont et Montgellafrey) - Sainte-Marie de Cuines - Saint-Martin sur La Chambre - Saint-Rémy de Maurienne.

Elle est administrée par un Conseil Communautaire de 27 membres. La répartition des sièges est fonction de la population. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

## Ses compétences :

Une communauté de communes est un "Etablissement Public de Coopération Intercommunale" (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La communauté de communes est un EPCI à fiscalité propre. Elle exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace, schéma de cohérence territoriale (SCot)
- Développement économique : création, aménagement, entretien, gestion des zones d'activités
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et cadre de vie,
- Action sociale, CIAS

Elle est aussi compétente pour :

- La construction, l'entretien et la gestion de l'Espace funéraire intercommunal
- Les actions de soutien aux activités commerciales et artisanales
- La prise en charge de certaines dépenses du collège de Saint-Etienne de Cuines
- Les haltes garderies, micros crèches, relais assistantes maternelles, lieux accueil enfants/parents, accueils de loisirs
- Le financement des réseaux de communication à très haut débit, l'aménagement et la sécurisation des abords de la gare Saint-Avre-La Chambre, le logement des renforts saisonniers de gendarmerie.

## La 4C gère au quotidien :

La halte-garderie crèche, la micro-crèche, le centre intercommunal d'action sociale qui administre l'EHPAD Bel Fontaine. La chambre funéraire est gérée dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Elle contribue au financement :

- du Centre Social DECLICC (enfants, jeunes, seniors, Maison de Services au Public, restauration scolaire, RAM et LAEP)
- de l'ADMR (portage de repas aux personnes âgées et/ou handicapées, aide et maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, déplacements des agents)
- Certaines actions du collège de Saint-Etienne de Cuines.

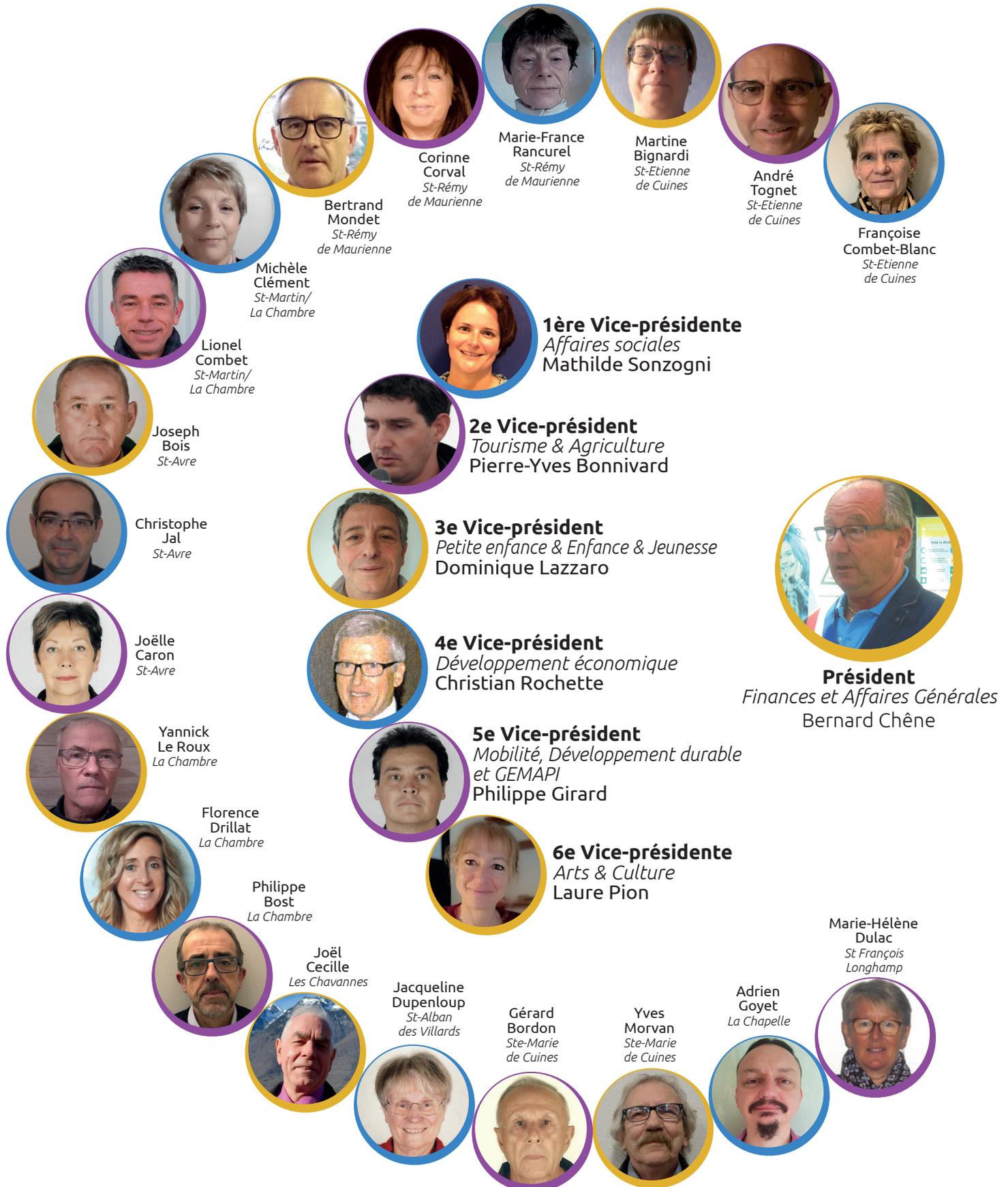


## Organisation & Fonctionnement

- ✓ 1 conseil communautaire qui se réunit environ toutes les 6 semaines
- ✓ 1 rencontre président et vice-présidents 15 jours avant le conseil communautaire
- ✓ 1 conférence des maires 2 fois par an
- ✓ 7 commissions

# Qui sont vos élus ?

27 Conseillers Communautaires dont 1 président et 6 Vice-Présidents



# Affaires sociales

**Depuis 1995, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) se sont vus chargés d'une mission importante : celle de déterminer les besoins réels de leur population.**

Les besoins sociaux se définissent comme étant les besoins collectifs d'une population hétérogène auxquels les élus doivent apporter des réponses et des solutions concrètes. La détermination des besoins sociaux est donc une étape préalable à toute action sociale.

Aussi le CIAS s'est intéressé aux thématiques suivantes avec l'appui du COMPAS :

- Rapport Personnes Agées
- Rapport Pauvreté Précarité
- Rapport Isolement
- Rapport Jeunes

Que vous pourrez trouver en ligne sur le site de la 4C.

Ces rapports ont été complétés d'enquêtes locales qui permettent l'avancée des projets suivants.

## **Au niveau de l'EHPAD BEL'FONTAINE,**

L'année dernière avait vu la concrétisation du contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens. Cette année voit la concrétisation d'un projet de longue date avec la reconnaissance de 5 places d'hébergement temporaire.

L'hébergement temporaire, de quoi s'agit-il ?

L'équipe de l'EHPAD Belfontaine prend le relais pour accompagner votre proche âgé :

Pour 1 à 3 mois consécutifs ou répartis dans l'année civile.

- Pour de l'aide au répit ;
- En sortie d'hospitalisation ;
- En cas de travaux dans le logement ;
- Lors de l'hospitalisation de l'aidant.

## **Où se renseigner pour les places disponibles et la présentation de notre EHPAD?**

Contactez l'accueil de l'EHPAD au 04 79 59 47 56 ou par mail à [ehpad.belfontaine@orange.fr](mailto:ehpad.belfontaine@orange.fr)

## **Où se renseigner pour les démarches et aides financières ?**

Contactez le CLIC Maurienne

Maison sociale du Département Maurienne  
95 avenue des Clapeys - 2<sup>ème</sup> étage

73300 Saint Jean de Maurienne - 04 79 64 45 34  
[clic-maurienne@savoie.fr](mailto:clic-maurienne@savoie.fr)

## **Au niveau du projet LES CORDELIERS,**

Ce projet comprenant maison de santé, habitat inclusif pour personnes âgées autonomes et nous l'espérons résidence personnes handicapées vieillissantes (sous réserve de l'accord du Département) a vocation à compléter la réponse au parcours de vie des habitants. Il est aujourd'hui sur les rails avec :

1. La vente du terrain de l'ancienne gendarmerie à la 4C effective depuis juillet, pour accueillir cet ensemble

2. La prédéfinition du cahier des charges du bâtiment avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) : Après l'assimilation de l'analyse des besoins sociaux, 4 réunions de travail regroupant professionnels de santé intéressés, membres de la commission des affaires sociales et l'association Deltha-Savoie ont permis de prédéfinir le dimensionnement du programme et de lancer la consultation pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

3. En juillet, le cabinet ABAMO a été retenu pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et affiner le cahier des charges (études de sols, validation des choix environnementaux.).

4. Parallèlement, la communauté de communes accompagne les professionnels de santé dans l'élaboration de leur projet de santé en finançant un consultant.

5. Devant l'importance du projet d'un point de vue financier, nous avons sollicité l'appui de la banque des territoires qui nous dédie un prestataire pour le montage juridique et financier

6. La résidence personnes âgées autonomes en habitat inclusif comprendra 8 logements indépendants avec des espaces d'activités partagés. Le CIAS s'est positionné sur le volet Habitat Inclusif avec Animation vie Partagée et nous avons été retenus en investissement et en fonctionnement. Nous devons aujourd'hui travailler au projet de vie des résidents .

7. Les locaux de La maison de santé comprendront 4 cabinets de médecine générale, un cabinet dentaire, un cabinet infirmiers, des cabinets paramédicaux, un logement pour les professionnels de santé de passage....

La législation ayant évolué, le fonctionnement d'une maison de santé n'implique pas que tous les professionnels de santé soient installés sur le même site, ainsi différents professionnels ont fait connaître leur intérêt pour travailler ensemble sans quitter leurs locaux actuels.

8. Le comité de pilotage du schéma unique des solidarités prévoit la création des 8 places personnes handicapées vieillissantes sollicitées par Deltha-Savoie.

**Mathilde SONZOGNI**

**Vice Présidente en charge des affaires sociales**



# Agriculture & Tourisme

**Sur le plan agricole, la sécheresse de la période estivale 2022 a globalement perturbé les productions locales, notamment celles qui sont liées à l'élevage. Dans ces situations, la disponibilité et l'utilisation du foncier la mieux adaptée possible aux productions est un enjeu fort pour les exploitations.**

La 4C a renouvelé en 2022 son concours au Groupement Agricole de Moyenne Maurienne -GDAMM- par l'attribution d'une subvention de 5 000 € afin de soutenir cette association qui vise à maintenir une agriculture forte et dynamique en :

- ✓ Accompagnant les procédures territoriales avec le Syndicat du Pays de Maurienne : LEADER, Plan pastoral, programme agro environnement et climatique.
- ✓ Facilitant les structures collectives via une aide financière et/ou du secrétariat : coopérative de matériel agricole, service de remplacement, société d'intérêt collective agricole d'alpage de Maurienne.
- ✓ Facilitant la vie des exploitants via un cadre de travail (locaux, photocopieuse...) lors de réunions collectives et individuelles.
- ✓ Co-pilotant l'abattoir de Saint-Etienne-de-Cuines.

Tout l'enjeu de 2022 était de maintenir la présence du conseiller de la Chambre d'Agriculture en charge de la Maurienne afin de garder le lien fort au territoire.

En 2023, la Vallée de la Maurienne verra le retour du Comice agricole de Maurienne après 4 ans d'absence. Après celui de Bessans en 2019, le suivant devait se tenir en 2021 à Saint Colomban des Villards. Il a été annulé et reporté en raison du contexte sanitaire. La 13<sup>ème</sup> édition aura donc lieu le dimanche 14 mai 2023, au Chef-Lieu de Saint Colomban des Villards. Comme le dit le Président du comice Benoît SUIFFET, « le comice est d'abord une vitrine de l'agriculture de Maurienne sous toutes ses formes ».

**Au niveau du tourisme**, le début de l'année 2023 sera marqué par un état des lieux et une analyse du fonctionnement des deux offices de tourisme qui dépendent de la 4C : l'OT « Espace Glandon » présent dans la Vallée des Villards et l'OT « Au Pied des Cols » situé à la Chambre. L'objectif sera d'essayer d'identifier les leviers de développement possibles sur notre territoire pour l'activité du tourisme.



## L'AURA

Sur l'une des 42 000 plaques en aluminium constituant "L'Aura", ancrée sur la pente abrupte de Roche-Taillée à Sainte Marie de Cuines, il est écrit "Le peuple perd la vie lorsqu'il perd la mémoire". Un message invisible, mais ô combien associé à cette formidable aventure, celle de Solid'art Maurienne à l'origine, d'une œuvre unique au monde.

### Une démarche hors norme

L'association s'est depuis fondue dans les Ateliers de Maurienne, qui ont en charge de préserver ce véritable outil de développement culturel et touristique.

L'Aura, ou Laura ? Le 22 septembre 2007, était inaugurée "L'Aura de Maurienne" (dénomination qui s'est imposée au fil du temps), mais Laura de Maurienne était le nom choisi initialement par l'artiste Marc Biétry. « C'était l'aboutissement de treize années de travail conduites par Solid'art Maurienne, avec l'objectif de favoriser le lien social à travers un projet utopique et solidaire », rappelle Bernard Ratel, président des Ateliers de Maurienne ; « pour nombre de Mauriennais, sa vision fait surgir des souvenirs d'une démarche hors norme, de beaux moments partagés, d'une inauguration grandiose ».

À l'occasion d'une première rencontre, éclairée par le soleil levant, ou trace encore lumineuse dans la pénombre qui vient, L'Aura interroge et suscite la curiosité du visiteur. Son nom, quelle que soit l'orthographe employée, laisse entendre beauté, élégance, mystère. Sa forme est symbole d'ouverture ; une porte d'entrée, pour accéder à cette merveilleuse contrée de Maurienne.

L'œuvre appartient désormais au patrimoine de ce territoire en raison de son histoire, de l'ampleur de son déploiement, une œuvre d'une rare originalité, et des messages qu'elle porte. Elle mérite d'être mise en valeur pour être comprise.

Pour cela, en liaison avec la commune de Sainte-Marie-de-Cuines et la 4C, il s'agit de créer un espace d'observation de l'œuvre et de présentation de l'aventure qu'elle a générée : « Nous révélerons aussi sa présence la nuit, en soulignant ses bords d'un éclairage diffus ».

Article du Dauphiné Libéré du 7 octobre 2022. Henri-Marc GAUTHIER  
La 4C a pour projet de valoriser ce site unique, en le faisant mieux connaître par une meilleure information et plus d'explications sur cet ouvrage.

**Pierre-Yves BONNIVARD**  
Vice Président en charge de l'agriculture et du tourisme

# Petite enfance, Enfance, Jeunesse

## Une étroite collaboration avec le centre social DECLICC

Parce que les actions menées par le centre social DECLICC concernent toutes les catégories d'âges et tous les publics, la communauté de communes soutient activement cette association. Ainsi en 2022, une subvention globale de 612 329 € a été attribuée au titre de son fonctionnement, de l'accueil de loisirs des enfants le mercredi, pendant les vacances et de la restauration scolaire.

En 2023, en collaboration avec DECLICC, nous lancerons la création d'un espace jeunesse, à proximité du collège, afin de pouvoir accueillir les collégiens, proposer des ateliers périscolaires et d'aide aux devoirs, permettre aux jeunes d'engager des démarches de projets afin de créer une ouverture sur le monde.

Ce lieu permettra également de favoriser l'implication des parents dans les instances du centre social DECLICC en créant un espace libre et visible dédié à la jeunesse du territoire de la 4C.

## La restauration scolaire

La législation ne fait pas obligation aux communes d'instaurer un service de restauration scolaire. Cependant, toutes les mairies du territoire de la 4C ont mis en place ce dispositif depuis de nombreuses années afin de faciliter le quotidien des familles et des élèves.

L'organisation de la restauration a été confiée au centre social DECLICC qui assure la prise des inscriptions, les commandes et le service des repas ainsi que la surveillance des enfants. La société API, spécialiste

de la restauration, réalise la confection des menus et des plats et leur livraison.

Le financement de la restauration scolaire est assuré par la 4C, à la place des communes, la participation des familles et diverses recettes.

Plus de **26 480 repas** ont été servis au cours de l'année 2021, représentant un montant total de dépenses de **353 007 €**.

## Une inévitable augmentation des coûts



Depuis le début de l'année 2022, l'augmentation générale des prix impacte inévitablement le coût de revient d'un repas (explosion des prix des produits alimentaires, hausse des coûts de l'énergie, augmentation du SMIC...). La Communauté de Communes du Canton de La Chambre ne peut à elle seule absorber cette augmentation. Aussi, le Conseil communautaire lors de la séance du 19 décembre 2022, a décidé de demander aux familles une participation complémentaire de 30 centimes par repas à compter de 2023.

## Encourager l'acquisition des savoirs des élèves du collège et du primaire

Aux côtés des équipes éducatives du collège de Saint-Etienne-de-Cuines, la 4C finance pour partie les projets artistiques, la classe montagne de 6ème, l'achat des fournitures scolaires, prend en charge directement l'achat des cahiers de travaux dirigés et participe également aux frais d'entretien de la salle polyvalente de Saint-Etienne-de-Cuines occupée toute l'année par les collégiens dans le cadre des activités sportives pour pallier le refus d'une aide financière du Département. Le montant des participations de la 4C pour 2022 s'élève à 16 300 €.

Elle soutient également financièrement l'activité de la maîtresse E qui accompagne les élèves de primaire rencontrant des difficultés d'apprentissage, ainsi que les interventions du psychologue scolaire.



## Les structures petite enfance

Deux structures petite enfance sont gérées par la 4C : la halte-garderie « Les copains d'abord » à Saint-Etienne-de-Cuines et la micro-crèche « A petits pas » à Saint-Rémy-de-Maurienne.

**Du côté de la halte-garderie**, plusieurs projets ont pu revoir le jour, comme la réunion de présentation de la structure autour d'un diaporama, ou encore le spectacle de Noël qui avaient dû être annulés l'année précédente.

D'autres projets ont pu être mis en place, notamment la semaine nationale de la petite enfance, sur le thème des retrouvailles où parents et enfants étaient invités à venir jouer à se cacher et se retrouver dans une salle spécialement aménagée avec des cartons, rideaux, cabanes .... Un autre projet a vu le jour : l'aménagement d'une salle Snoezelen ( un espace de détente et d'exploration multi- sensorielle avec beaucoup de jeux de lumière) dans laquelle les parents pourront aussi venir passer un moment avec leur enfant. Cet espace, plus qu'un simple lieu de relaxation pour les enfants de la crèche sera aussi un lieu d'accueil et d'échange avec d'autres partenaires (la micro-crèche de St Rémy, le relais d'assistantes maternelles...).

D'autres sorties ont eu lieu : une visite des jardins de l'ESAT lors de la semaine du goût avec dégustation de légumes, jus ...ou encore des sorties au lac de St Rémy avec le véhicule de la Communauté de Communes. Les enfants de la crèche ont aussi pu profiter des ateliers mis en place par le Lieu d'accueil enfants parents ( LAEP) : atelier Montessori, mini ferme...et assister au spectacle «Premières Pages «( spectacle élaboré par Declicc, la crèche et la bibliothèque ...).

Tous ces partenariats sont des occasions d'échanger, de sortir de la routine (même si on ne s'ennuie jamais à la crèche) pour les enfants comme pour les adultes.

En 2023, un nouveau partenariat verra le jour avec l'EPHAD cette fois ci, où des résidents pourront venir assister à des animations à la crèche (lectures animées, chants..).



N'oublions pas les tous petits qui étaient très nombreux à la rentrée avec pas moins de 9 bébés de moins de 1 an. Ils ne participent pas encore aux sorties ou ateliers mais prennent petit à petit leurs marques au sein de la collectivité et profitent de l'aménagement pour faire des découvertes sensorielles, pour s'éveiller, interagir avec les autres bébés ou adultes dans un espace sécurisé.

La structure est bien remplie pour ce début d'année.

**Pour sa part, la micro-crèche** accueille 12 enfants d'âges variés, auxquels différentes activités sont proposées (découverte de la peinture, pâte à modeler, jeux d'eau, motricité, jeux d'imitation...) et sorties (bibliothèque, ferme, pompier, parc, spectacle « Premières Pages »...), mais aussi avec l'école maternelle et la maison des assistantes maternelles.

### 4 622 repas et 5 363 goûters fournis gratuitement

Les enfants accueillis au cours de l'année dans les deux structures petite enfance de la 4C bénéficient depuis le mois de novembre 2021 de la fourniture gratuite des repas, des goûters et des couches, ce qui représente une dépense annuelle de 27 595 € pour la collectivité et une économie substantielle pour les familles.

### Comment inscrire son enfant

Actuellement, des places sont disponibles pour des accueils occasionnels (quelques heures par semaine) à la halte-garderie et le mercredi à la micro-crèche.

Des places se libéreront en septembre sur les deux structures, vous pouvez d'ores et déjà faire une demande de place par écrit.

**Halte-garderie de Saint-Etienne-de Cuines :**

**04 79 56 27 78**

**Micro-crèche de Saint-Rémy-de-Maurienne :**

**04 79 05 11 19**

**Dominique LAZZARO**  
Vice Président en charge de la petite enfance,  
enfance, jeunesse

# Développement économique

**Les zones d'activité économique sont depuis 2017 du ressort de la communauté de communes qui en assure la gestion, l'entretien et le développement.**

## **Les travaux d'entretien :**

En 2022, des travaux de voirie ont été réalisés dans :

✓ La ZAE les Attignours sur La Chambre : depuis l'entrée de la ZAE jusqu'à l'entreprise Terecoval. La structure du revêtement a été adaptée à la circulation des camions qui empruntent cette voie. Le montant des travaux s'élève à 54 000 € TTC.

✓ La ZAE Les Grands Prés sur Sainte-Marie-de-Cuines : la chaussée a fait l'objet d'un nouvel enrobé pour un montant de 62 000 € TTC. Afin d'éviter une dégradation rapide de celui-ci, seuls les véhicules légers pourront prochainement circuler grâce un portique de limitation de hauteur qui devrait être installé en 2023 aux abords de la clinique vétérinaire.

S'agissant des travaux d'entretien de la végétation, la communauté de communes a confié ceux-ci à l'entreprise Jul'Espaces Verts. Concernant le déneigement, les services techniques de chaque commune continueront à assurer cette prestation pour le compte de la 4C.

## **La fibre optique :**

La communauté de communes est en contact depuis 2021 avec la société en charge de l'installation de la fibre optique dans les zones d'activité économique.

Le processus de part sa complexité est relativement long car une fois l'alimentation réalisée, la fibre doit être activée. Ainsi toutes les zones ne sont pas au même stade d'avancement :

✓ Pour la ZI François Horteur sur St Rémy de Maurienne : les entreprises sont d'ores et déjà éligibles à la fibre optique,

✓ Pour les ZAE Les Blachères sur St Avre et Les Grands Prés : la construction d'un site technique d'ici la fin du premier trimestre 2023 permettra de proposer des offres activées,

✓ Pour la ZAE Les Attignours, une étude de faisabilité est en cours.

## **Les installations ou les projets d'implantation :**

La ZAE du Vornay sur La Chapelle est en cours de valorisation afin de permettre, dans un premier temps, l'installation temporaire d'une usine de production de voussoirs pour le chan-

## UCA

L'Union Commerciale et Artisanale du Canton de La Chambre, est une association qui a pour but de représenter ses adhérents et défendre leurs intérêts économiques collectifs auprès des institutions et des pouvoirs publics ainsi que promouvoir, animer et dynamiser l'activité économique des adhérents.

L'UCA se compose des commerçants et des artisans de tout le canton et bénéficie d'un poste de secrétaire financé par la 4C.

Notre union commerciale a vu le jour en 2010. Sont représentés les communes de Saint Rémy de Maurienne, La Chambre, Saint Martin sur La Chambre, Saint Avre, Saint Etienne de Cuines, et Ste Marie de Cuines, et qui compte à ce jour 33 adhérents.

Nous avons été sollicités cette année par la directrice de l'EPADH de La Chambre pour le départ à la retraite d'une salariée pour un bon d'achat de 200.00 € à valoir chez nos commerçants adhérents, cette démarche a été très appréciée par l'UCA.

L'été a été couronné de succès avec notre marché nocturne de La Chambre comptant plus de 30 exposants et un grand nombre de visiteurs, une très bonne ambiance à régner tout le long de notre marché, nous remercions la commune de La Chambre pour toutes les mises à disposition pour le bon déroulement de notre animation.

Nous avons terminé l'année avec la venue du Père-Noël, toujours le dernier jour de l'école à 16h30 devant les commerces avec le tirage de la tombola pour faire gagner de très beaux lots A tous nos clients, et surtout le tirage spécial pour les enfants fait par le Père-Noël, ou ils gagnent des sujets en chocolats, car il n'y a que des tickets gagnants (la magie de Noël).

Tout ça s'est terminé avec quelques papillotes et mandarines.

tier Lyon Turin. Ainsi, près de 50 000 m<sup>2</sup> seront aménagés en 2023. Au plus fort de l'activité, 80 emplois devraient être créés. Trois entreprises ont également fait connaître leur intérêt pour cette zone sur laquelle plus de 20 000 m<sup>2</sup> sont encore disponibles actuellement.

L'installation au cours de l'année de l'entreprise de travaux publics P.M.T.P dans la ZAE Les Blachères sera suivie de l'implantation d'un bâtiment.

Un cabinet pluridisciplinaire « Espace santé sport » a emménagé au mois de juillet dans des locaux fraîchement construits dans la ZAE Les Grands Prés. Il comprend 3 kinésithérapeutes, 1 diététicienne et 1 psychologue.

Un projet de construction d'une usine d'embouteillage d'eau sur la ZI François Horteur sera statué au cours du premier trimestre 2023 et devrait se concrétiser en avril ou s'arrêter. Dans ce cas les terrains pré-réservés seront de nouveau disponibles.

### **La démarche Territoires d'Industrie**

Depuis 2018, un dispositif de relance industriel a été mis sur pied par l'Etat pour développer et redynamiser les territoires industriels. La vallée de la Maurienne a été identifiée comme prioritaire au titre de ce dispositif « Territoires d'industrie » qui vise à renforcer l'attractivité des métiers et du territoire, à encourager l'innovation, à faciliter le recrutement et à simplifier les démarches administratives.

Le 17 octobre dernier, à l'initiative de la 4C, d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, les acteurs économiques étaient conviés à un point d'étape. Si ce dispositif a facilité l'activité de certaines entreprises du territoire, les dirigeants ont toutefois partagé leurs difficultés de recrutement, pointant

le manque de logements : « des gens repartent parce qu'ils ne trouvent pas à se loger, et ceux qui voudraient rénover sont confrontés à la complexité des formalités à accomplir ». Le pendant du logement, c'est la mobilité. Là aussi, il y a des progrès à réaliser afin de faciliter les déplacements et trouver des alternatives à la voiture individuelle. Les entreprises ont également fait part de leurs préoccupations quant à l'augmentation du prix de l'énergie qui pèse fortement sur leur activité. Si le dispositif « Territoire d'industrie » semble satisfaisant, d'autres initiatives restent à inventer afin de résoudre les difficultés structurelles auxquelles est confrontée la Maurienne.

### **Un commerce de proximité lauréat de la Maurienne va vous surprendre**

Quand le service et la proximité sont reconnus et récompensés..... Immeuble Languilière, à Saint-Rémy-de-Maurienne, la supérette Vival est un point de vente conçu comme un véritable lieu de rencontre et d'échange permettant de renforcer le lien social de la commune. Gérant du Vival rémilien, François Dufour a su créer des liens de confiance tant avec ses clients qu'avec ses fournisseurs dont de nombreux producteurs locaux en vins, fromages, miels, terrines ou brasserie. Mieux que du drive, il assure des livraisons à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. Cette qualité de service et son dévouement ont été salués par ses clients et les lecteurs du Dauphiné Libéré dans le cadre de l'opération « La Maurienne va vous surprendre » qui met à l'honneur les entreprises de Maurienne.

Source article Dauphiné Libéré – Henri-Marc GAUTHIER

**Christian ROCHETTE**  
**Vice Président en charge du développement économique**



# Mobilité, Développement durable & GEMAPI

**Outre les nombreux services de qualité offerts à toutes les tranches de la population, l'intercommunalité soutient et favorise de nombreuses initiatives dans les démarches de développement durable afin de contribuer à la réussite de la transition énergétique.**

## **Concernant la rénovation énergétique des logements,**

Le dispositif « Faire tout pour ma rénov' » animé par l'ASDER est en place sur le territoire de la Maurienne et au niveau de la 4C depuis deux exercices. Il semble donner satisfaction car il permet d'obtenir des conseils sur la rénovation des logements et être accompagné sur les dossiers de demande d'aide financière. En 2023 les permanences auront lieu à la 4C de manière bimestrielle. Par ailleurs, une caméra thermique a été mise à disposition de nos citoyens au cours du mois de décembre 2022 afin de diagnostiquer la performance de leur logement. Permanences ASDER 2023 : les 4 janvier, 1<sup>er</sup> mars, 3 mai, 5 juillet, 4 octobre et 6 décembre. Pour prendre rendez-vous contacter l'ASDER au 04 56 11 99 00.

## **Concernant les économies d'énergie,**

### **La réduction de l'éclairage public est une des préoccupations des communes de la 4C.**

Toutes les communes du territoire de la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) ont entrepris depuis plusieurs années des réflexions et des actions visant à limiter l'éclairage public en cœur de nuit, que ce soit par des extinctions totales ou des abaissements de luminosité.

Outre la limitation de la pollution lumineuse, les mesures prises répondent à des préoccupations en matière environnementale. En effet, l'éclairage artificiel, en modifiant le cycle naturel de la lumière et de l'obscurité, perturbe l'horloge biologique des animaux notamment leur reproduction, leurs comportements migratoires, leurs possibilités de se nourrir et provoque la désorientation. Hérissons, Chauve-Souris ont ainsi fait leur retour dans certains secteurs. Moins connus, les effets sur les cycles de végétaux sont réels.

Mais pour la plupart des collectivités, la première motivation est d'ordre financière : les économies réalisées en matière de consommation électrique varient de 20 à 50 %.

Côté usagers, après quelques changements d'habitude, la plupart saluent ces initiatives. En effet, les études réalisées sur le plan national démontrent que le niveau de sécurité n'est pas affecté.

Les données de la gendarmerie et des compagnies d'assurance sont très parlantes : 80 % des cambriolages ont lieu le jour, 99 % des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées. Les regroupements tardifs sous les lampadaires se font moins nombreux et les automobilistes adaptent leur vitesse en cas d'obscurité.

Enfin, comme évoqué les années précédentes, il a été décidé une action de sensibilisation sur la préservation de la biodiversité nocturne.

Cette opération visait à sensibiliser le public à la pollution lumineuse. Le 22 octobre, une soirée d'observation du ciel et des étoiles a donc été organisée par la 4C et la commune de Saint-Rémy-de-Maurienne sur le thème « éteignons tous la lumière et rallumons les étoiles ».

Cet évènement convivial gratuit s'est déroulé dans le cadre du mois de la nuit tout au long du mois d'octobre. En partenariat avec l'Espace Belledonne et grâce au concours de l'association « Mauriennisez-vous ».

Au programme, observation des planètes et lecture du ciel. Cette soirée a été animée par des amateurs passionnés d'astronomie qui ont mis à disposition du matériel d'observation.

Pour une observation optimale, l'extinction de l'éclairage public à proximité du plan d'eau de Saint-Rémy-de-Maurienne avait été avancée à 20h30 et nous remercions la commune pour son accueil et sa compréhension.

Un bilan satisfaisant, malgré une faible participation... bien dommage mais une soirée ô combien enrichissante...

### Concernant le GEMAPI

Rappelons que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est organisée à l'échelle de la Maurienne.

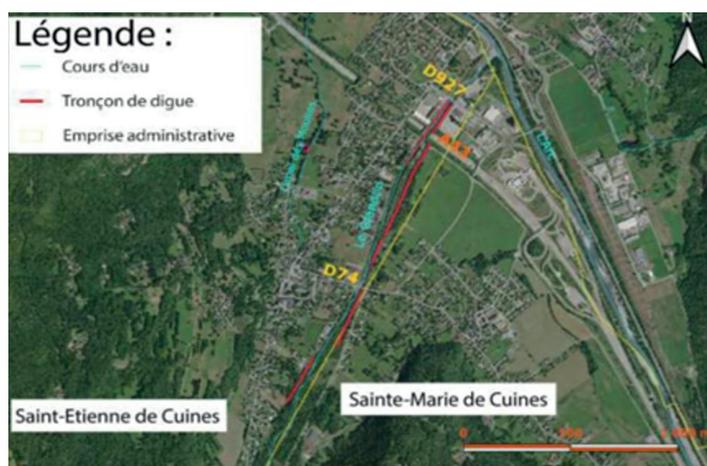
Voici les dossiers entrepris en 2022 ou réalisés pour notre bassin de la 4C.

### Les Etudes De Danger sur le Glandon et le Bugeon - EDD -

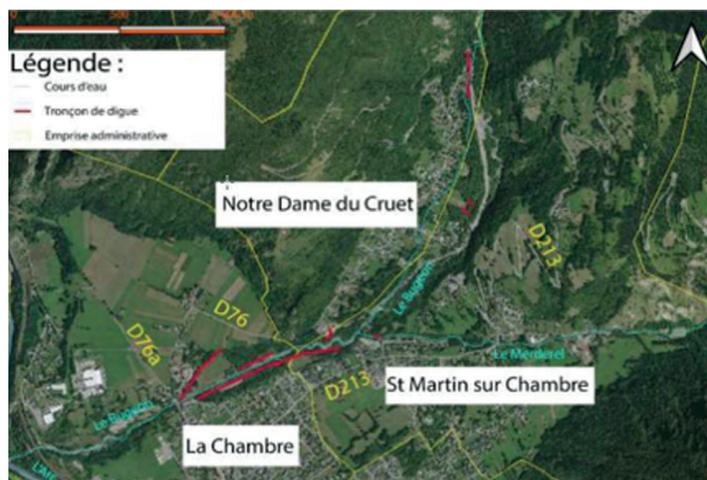
L'objectif est de réaliser les études de dangers pour 2 systèmes d'endiguement de classe C :

- Le Glandon à Saint-Etienne-de-Cuines et à Sainte-Marie-de-Cuines
- Le Bugeon à La Chambre, St-Martin-sur-la-Chambre et Notre-Dame-du-Cruet

Le principe est de définir des zones protégées et des niveaux de protection.



Le coût de l'opération est estimé à 77 000 € HT. Elle peut être financée à 50 % par l'Etat (FPRNM) et les travaux seront probablement réalisés sur l'année qui se profile.



### Les Travaux sur Le Bugeon à St-Martin-sur-la-Chambre

L'objectif était de protéger dans un premier temps une digue historique suite à la crue de fin 2021 et en cours d'étude dans les EDD.

Le principe a été un re-talutage de la berge afin de créer une déviation pour un retour à l'écoulement initial.

Coût de l'opération 4 600 € HT sans aucune subvention.

### Voici quelques projets prévus en 2023

#### Concernant les travaux :

- Les Blachères à St-Rémy-de-Maurienne, la restauration du torrent avec des travaux de diversification des habitats, en lien avec la Fédération de pêche.
- Le Bugeon à Notre-Dame-du-Cruet, la protection des berges avec un chantier-pilote mêlant enrochements et génie végétal.

Des études avec dossiers réglementaires seront entreprises à La Chapelle sur le Drairon pour son aménagement. Les travaux envisagés vont concerner le chenal de retour des eaux et le changement de la conduite sous-dimensionnée. Des modifications également sur les déversoirs à l'aval avec des modifications des ouvrages de franchissement à l'amont.

Sur l'année à venir, l'avancement des études de danger en cours se poursuivra ainsi que les actions d'entretien de la végétation ou d'entretien sédimentaire sur des cours d'eaux jugés prioritaires.

### En matière de mobilité

Il est important de rappeler que la compétence mobilité a été transférée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui, par convention, peut déléguer certaines actions aux communautés de communes, communes, ou à tout autre délégataire.

Dans ce cadre, la commission mobilité a réalisé un premier travail sur les actions qui pourraient être réalisées par la 4C. Les représentants des communes, de DECLICC, de l'ADMR et de l'EHPAD Bel'Fontaine ont été associés afin de participer aux réflexions visant à favoriser ou faciliter la mobilité sur le territoire de notre communauté de communes.

Le but était de recenser les pratiques et les besoins sur les différentes communes afin d'organiser des moyens de déplacement sur de notre bassin de vie.

Compte-tenu du vieillissement de la population, l'objectif premier est de satisfaire les besoins de déplacement des personnes âgées (accès aux commerces, services, soins, activités...) afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion sociale.

Ainsi, un diagnostic des besoins sur l'ensemble de la 4C sera réalisé grâce à un questionnaire à destination des citoyens via les communes. Il s'adressera également à toutes les tranches d'âge de la population.

### **Quelques pistes de réflexions de déplacements ont été retenues et vont être expérimentées :**

- **Optimiser la fréquentation des bus scolaires**  
Une réflexion est en cours afin d'optimiser la fréquentation des bus scolaires des collèges et lycées, qui peuvent déjà être empruntés par des adultes, dans la mesure où :

- Il reste des places disponibles, en dehors des places réservées aux collégiens et lycéens

- Le service transport du SPM doit être informé par l'utilisateur lorsqu'il souhaite emprunter un bus

- Un ticket de bus doit préalablement avoir été acheté

### **- Instaurer des circuits bus 4C**

Le dispositif du bus du jeudi Montaimont/St Martin/St Avre/La Chambre pourrait être déployé sur d'autres communes ainsi que pour d'autres services et également pour d'autres jours de semaine sur le bassin de vie. Une étude expérimentale sera lancée.

- **Transport à la demande (TAD), un service qui fonctionne sur d'autres vallées.**

Réflexion pour les déplacements de nos jeunes/séniors lors des activités de Decclik sur le territoire, grâce à un bus 4C.

**Le dispositif Rézo-Pouce dont la nouvelle dénomination est « Rézo-mobicoop »** qui est un site de covoiturage libre et gratuit, offre une solution alternative à la voiture individuelle mais ce service ne semble pas donner satisfaction !



**En concertation avec les communes, Rézo-mobicoop** a été déployé sur La Chambre, Ste-Marie-de-Cuines, St-Etienne-de-Cuines, St-Avre, St-Martin-sur-La-Chambre, St-Rémy-de Maurienne, la station de Saint-François-Longchamp. Il est constaté que ce dispositif expérimenté depuis une année n'est pas très fréquenté.

Avant d'envisager une extension à d'autres communes, il convient donc de faire un bilan et s'assurer auprès des communes concernées que ce service présente un intérêt.

Ainsi, des actions de communications et d'informations seront à nouveau réalisées en collaboration avec le SPM.

Site Rézo Mobicoop : <https://m.mobicoop.fr>

**Concernant l'itinéraire Cyclable V67**, les études de cette infrastructure importante pour la Maurienne avance mais pas forcément à la vitesse souhaitée !

Pourtant ce projet est réellement attendu par les citoyens Mauriennais afin qu'ils puissent au plus vite l'emprunter dans le cadre de leurs déplacements au quotidien, de leur mobilité domicile/travail mais également de leurs loisirs...

D'ailleurs l'enquête publique est organisée du jeudi 12/01 au jeudi 16/02/23, sur la 4C. Un registre est ouvert dans les 3 communes concernées par le tracé : St-Rémy-de Maurienne, St Etienne-de-Cuines et Ste-Marie-de-Cuines.

**Philippe GIRARD**  
Vice Président en charge de la mobilité,  
du développement durable et de la GEMAPI

# Arts & Culture

**La commission arts et culture a cette année apporté davantage de lisibilité par rapport aux évènements du territoire de la 4C en ce qui concerne les spectacles mais également les différentes actions des associations et comité des fêtes.**

Pour cela il fallait améliorer la communication en l'occurrence la diffusion de l'information

✓ **Sur les réseaux sociaux** : création d'une page facebook de l'OT « Au pieds des cols ».

✓ **En visuel** : En projet la pose de deux panneaux diffusant l'information gérés par l'OT : un côté gare de saint Avre, l'autre côté St Etienne de Cuines. L'ensemble des représentants des communes de la 4C a validé le principe et l'étude de faisabilité est en route en attente de devis afin de proposer au conseil communautaire la mise au budget 2023.

✓ **Amener davantage de personnes à fréquenter l'OT** : par trois fois cette année l'OT a vendu la billetterie du spectacle « grâce » de Sylvia Gribaudi dans le cadre des spectacles de l'espace Malraux le 2 février, du spectacle de Daniel Villard Project le 17 juin et spectacle de PAPANALLI le 14 octobre.

✓ **Un recensement a été effectué** auprès des 12 communes du canton en ce qui concerne les associations puisque nous n'avons aucune visibilité à ce sujet. Nous avons sur notre territoire plus d'une centaine d'associations qui contribuent à le dynamiser. Ce recensement est une première approche afin d'étoffer le forum des associations qui se déroule jusqu'à présent tous les 3 ans sous l'égide du CDA de saint Rémy de Maurienne.

✓ **L'EEA Maurienne**, Etablissement d'Enseignement Artistique, site du canton de la Chambre, a retrouvé son effectif malgré ses craintes d'après COVID avec pour rappel un panel d'enseignements important tant sur le plan instrumental ( plus de 17 instruments) que sur d'autres domaines artistiques comme la danse (contemporaine ou flamenco), le théâtre, les techniques du son et de la scène, le chant à travers les groupes de musiques actuelles et le chant choral. L'EEA de La Chambre a participé au spectacle « la

légende du colibri » initié par le Syndicat des pays de Maurienne et rassemblant les 4 EEA de la vallée. La représentation à La Chambre a rassemblé de nombreux spectateurs.

✓ **La 4C a soutenu cette année encore le CDA de saint Rémy de Maurienne** à travers le spectacle des nuits blanches du lac bleu ainsi que le spectacle de PAPANALLI.

✓ **La 4C travaille actuellement avec le SPM** et l'ensemble des acteurs culturels de la vallée à l'établissement d'un nouveau CAC(Comité d'action culturel) sur 2023/2025 et le comité a d'ores et déjà sélectionné deux compagnies qui vont intervenir sur les territoires. A l'issue des auditions, les membres du comité ont évoqué la répartition des 2 compagnies entre les 5 secteurs intercommunaux de Maurienne en s'appuyant sur les avis des CAC et des élus des communautés de communes présents au comité. La proposition faite est la suivante : Compagnie L'Esprit du Mardi (axes culture et sport / lieux insolites) Secteurs La Chambre (4C) / Maurienne Galibier (MG) / Haute Maurienne Vanoise (HMV) Enfin le Syndicat du Pays de Maurienne mettra tout en œuvre, en lien avec les CAC et les 2 compagnies, pour établir des passerelles entre les deux projets ainsi qu'un calendrier équilibré sur les 3 saisons culturelles 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025.

**Laure PION**

**Vice Présidente en charge des Arts et de la Culture**



# Faisons connaissance avec l'ADMR de La Chambre



**pour tous,  
toute la vie,  
partout**

L'ADMR intervient, avec le soutien de la 4C, sur les douze communes du Canton de La Chambre afin de favoriser l'autonomie.

Association « loi 1901 », l'ADMR fonctionne avec un conseil d'administration et l'aide de la Fédération départementale.

L'ADMR se caractérise par 5 valeurs « socle » pour les bénévoles, les salariés et les bénéficiaires : Universalité, Solidarité, Respect, Proximité, Réciprocité.

Plusieurs services d'aide à domicile sont proposés : aide à l'entretien du lieu de vie, aide à la toilette dans le respect de l'intimité, possibilité d'intervention en lien avec le SSIAD (SPASAD), accompagnement activités, accompagnement aux courses, rendez-vous accompagnés (médical, paramédical, actes de la vie civile, ...), lien social. Mais également le portage de repas à domicile et un service de téléassistance.

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 15 septembre 2021 à Saint Avre, l'activité de l'Association a été présentée.

Pour l'année 2021, ce sont :

- ✓ 21.114 heures réalisées (personnes âgées, personnes handicapées et familles)
- ✓ 3.277 heures payées pour les temps de déplacements
- ✓ 5991 repas livrés
- ✓ 91.849 kilomètres effectués

L'Association de La Chambre employait au 31/12/2021, 25 salariés : 22 aides à domicile, 2 Techniciens d'Intervention Social et Familial et 1 personnel administratif. Comme beaucoup de secteurs, le service d'aide à domicile a du mal à recruter et ne peut répondre à toutes les demandes des familles.

## Coordonnées

ADMR de La Chambre

Place de la Liberté

Immeuble « les Charmettes »

LA CHAMBRE

Téléphone : 04.79.56.33.11

Courriel : lachambre@fede73.org

## Horaires d'ouverture secrétariat :

sur place, tous les jours de 8h30 à 12h30

par téléphone, les lundis, mardis, jeudis de 13h30 à 17h

# En Bref !

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri des déchets deviendra plus simple en Maurienne ! Fini les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blister... iront désormais tous dans le conteneur jaune.



A compter de cette date, comme partout en France, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

- ✓ Oui > Je le mets dans le conteneur jaune
- ✓ Non > Je le mets dans le conteneur d'ordures ménagères.

## Rappel des règles de base à respecter :

- Pas besoin de laver les emballages ! Même s'ils sont sales ils peuvent être triés
- Bien vider les emballages afin qu'il n'y ait pas de reste alimentaire
- Ne pas imbriquer les emballages (ne pas mettre une bouteille en plastique dans une boîte en carton par exemple).

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux toujours à déposer dans les conteneurs verts.

Pour toute question concernant les déchets en Maurienne, n'hésitez pas à contacter le SIRTOMM : 82 Avenue de la Riondaz - 73870 Saint-Julien-Mont-Denis  
Téléphone : 04-79-59-92-28 - Courriel : [contact@sirtom-maurienne.com](mailto:contact@sirtom-maurienne.com)

## Cadastre solaire :

### Un cadastre solaire pour la Maurienne :

En collaboration avec l'Assemblée de Tarentaise Vanoise, le Syndicat du Pays de Maurienne réalise son cadastre solaire. Cet outil, permet, en quelques clics, de connaître le potentiel solaire d'une toiture et ainsi d'analyser l'intérêt économique d'un projet de production solaire ou thermique.

Grâce au cadastre solaire du Pays de Maurienne, les habitants disposent désormais d'informations fiables et objectives avant de se lancer dans un projet. Accessible en ligne, l'outil permet de vérifier les estimations et de lutter contre les arnaques de démarchage. Il fournit un premier niveau d'information pour inciter les particuliers à se lancer dans les travaux d'installation de panneaux solaires.

L'étape suivante consistera à vérifier la faisabilité du projet, au regard des règles d'urbanisme. Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie. Les capacités techniques de la toiture à supporter le poids des panneaux ainsi que la faisabilité du projet seront ensuite réalisées par un artisan agréé. Le cadastre solaire est gratuit, fiable et accessible à tous les habitants, directement sur internet via l'adresse suivante :

<http://cadastre-solaire.maurienne.fr>

## Le nouveau Yatou-en-Maurienne.fr

Découvrez l'annuaire des commerçants, services et artisans de la vallée de la Maurienne : un site pour promouvoir l'offre locale.

### Le Yatou devient une place de marché qui permettra :

- ✓ de trouver toutes les informations sur les commerçants, services, associations et artisans locaux,
- ✓ d'acheter des produits, services, billetterie et payer en ligne..., faire des demandes de devis,
- ✓ de se faire livrer ou récupérer en magasin les commandes,
- ✓ d'acheter ou d'offrir des Chèques cadeaux numériques Yatou à dépenser dans les magasins partenaires.

### Aux commerçants, artisans, associations, services... :

- ✓ d'apparaître gratuitement sur l'annuaire du Yatou
- ✓ d'ouvrir une boutique et vendre des produits physiques ou dématérialisés (billetterie, vouchers, licences, adhésions aux clubs...)

### On ne cesse de le répéter, croyez-nous... il « Y A TOU » en Maurienne !

Plus d'informations sur le [www.Yatou-en-Maurienne.fr](http://www.Yatou-en-Maurienne.fr)  
et [yatou@maurienne.fr](mailto:yatou@maurienne.fr)

## Centre Social DECLICC

Depuis juin 2002, elle est mandatée pour gérer et développer la politique enfance et jeunesse sur l'ensemble des communes qui composent notre canton. L'association est à ce titre financée par la Communauté de Communes du Canton de La Chambre.

DECLICC possède un agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

DECLICC mène des actions en direction de nombreux publics : la petite enfance / enfance ; la jeunesse ; les 16 - 25 ans ; la famille ; les seniors.



- ✓ **Enfance : Moussa** : 07 87 54 62 79 - enfance@declicc73.fr
- ✓ **Jeunesse : Thibault et Dylan** : 06 40 48 24 16 - jeunesse@declicc73.fr  
Facebook : Declicc Jeunesse Thibault
- ✓ **16 / 25 ans : Tatiana** : 06 40 48 22 94  
vieassociative@declicc73.fr - Facebook : Declicc Projeunes Tat
- ✓ **Famille : Magali et Babeth Clara** : 04 79 56 54 54  
famille@declicc73.fr - Facebook : Declicc Magali
- ✓ **Séniors : Delphine et Véronique** : 07 87 54 62 79  
seniors@declicc73.fr - Facebook : Delphine Séniors Declicc
- ✓ **L'espace France Services** est ouvert tous les jours dans les locaux de DECLICC.



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Vous avez une démarche administrative à faire ? Vous avez une question particulière sur vos droits ? Une personne vous accueille, vous informe et vous accompagne dans vos démarches, ou vous oriente vers un organisme compétent.

**Ce service est entièrement gratuit.**

**Renseignements** : Joëlle : 04 79 56 22 66  
franceservice@declicc73.fr

- ✓ **Ludothèque : Clara, Michelina, Babeth** : 04 79 56 35 06 - ludodeclicc@outlook.fr

## Maison de Justice et du Droit

Rue de la Sous-Préfecture  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél. 04.79.56.83.54  
mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC :

du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30

La Maison de Justice et du Droit est ouverte à tous pour obtenir gratuitement des réponses à vos questions grâce aux nombreux partenaires qui proposent, sur rendez-vous, des temps de permanence afin de vous guider et de vous renseigner.

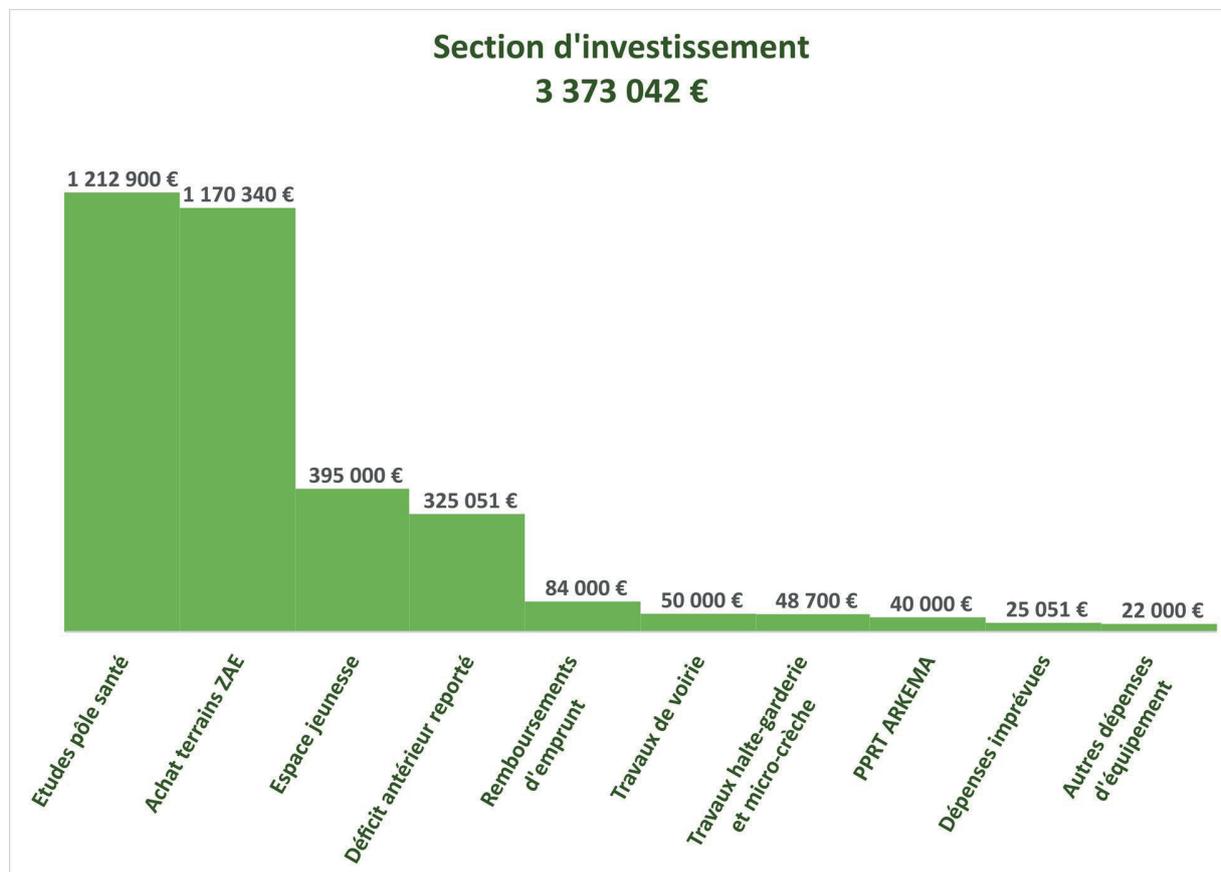
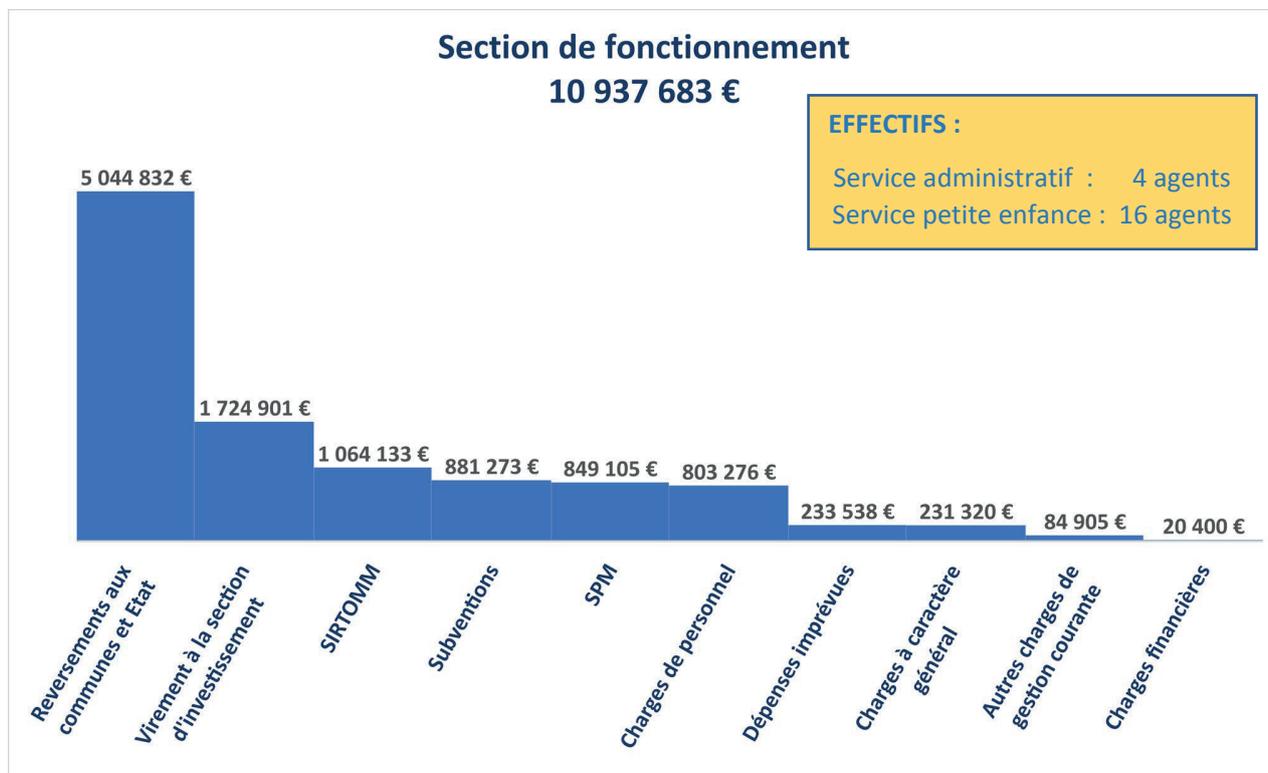


Aux heures d'ouverture de la MJD, venez prendre rendez-vous auprès de l'agent d'accueil ou téléphonez au 04.79.56.83.54.

L'agent d'accueil peut également vous délivrer des formulaires administratifs (dossier de demande d'aide juridictionnelle, requête auprès du juge aux affaires familiales, attestation de témoin, dossier de demande d'ouverture d'un régime de protection, demande de convocation devant le conseil de prud'hommes, renonciation à succession, demande de copie d'une décision de justice...)

# Le Budget de la 4C

Le budget primitif de la 4C s'équilibre en dépenses et en recettes à 14 310 725 €



Depuis 2016, La Communauté de Communes n'a pas augmenté le taux des taxes (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, cotisation foncière des entreprises)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## *Coordonnées*

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE

39 Place Jean Viard  
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 26 64  
[www.la4C.fr](http://www.la4C.fr)

### HALTE GARDERIE « LES COPAINS D'ABORD »

39 Place Jean Viard  
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 27 78

### MICRO CRECHE « A PETITS PAS »

Place de la Mairie  
Route de la Lauzière  
73660 SAINT REMY DE MAURIENNE  
Tél. 04 79 05 11 19

### FRANCE SERVICES

88 route de la Combe  
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 22 66

### OFFICE DE TOURISME « AU PIED DES COLS »

Résidence les Charmettes  
73130 LA CHAMBRE  
Tél. 04 79 56 33 58  
[www.tourisme-la-chambre.com](http://www.tourisme-la-chambre.com)

### OFFICE DE TOURISME « ESPACE GLANDON »

Chef Lieu  
73130 SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS  
Tél. 04 79 56 24 53  
[www.saint-colomban.com](http://www.saint-colomban.com)

### OFFICE DE TOURISME DE SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Maison du tourisme  
73130 SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP  
Tél. 04 79 59 10 56  
[www.saintfrancoislongchamp.com](http://www.saintfrancoislongchamp.com)

### DECLICC

88 route de la Combe  
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 35 06  
[www.declicc.over-blog.com](http://www.declicc.over-blog.com)

### AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Immeuble les Charmettes  
73130 LA CHAMBRE  
Tél. 04 79 56 33 01

### ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES BEL'FONTAINE

122 rue de l'Eglise  
73130 LA CHAMBRE  
Tél. 04 79 59 47 56

### DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE LA LAUZIERE

73130 LA CHAMBRE  
Tél. 04 79 59 92 28